

Communiqué de presse
22 novembre 2019

Site d'excellence Blanchemaille : la Métropole Européenne de Lille lance la consultation pour la cession du bâtiment « Moreau » à Roubaix



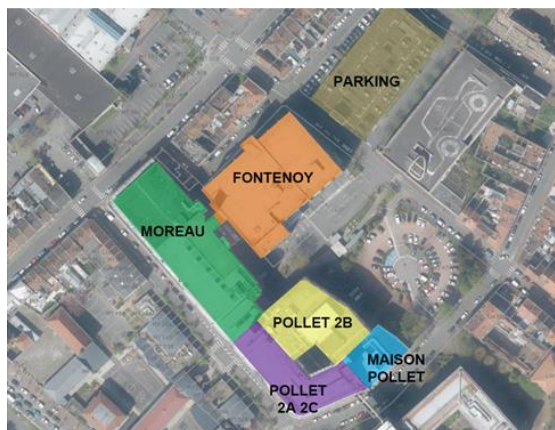
L'avis de cession du bâtiment dit « Moreau », un des immeubles du site d'excellence Blanchemaille à Roubaix, est publié.

En partenariat avec la Ville de Roubaix et l'Etablissement Public Foncier Nord-Pas-de-Calais, la Métropole Européenne de Lille (MEL) déploie depuis 2016 l'antenne du site d'excellence Euratechnologies : Blanchemaille, le premier accélérateur de France dédié au commerce digital et au *retail tech*.

« La cession avec charges du bâtiment Moreau s'inscrit dans le projet métropolitain de requalification du site Blanchemaille. En partenariat avec l'initiative privée, il s'agit de proposer une offre immobilière complète aux entreprises et de développer l'écosystème déjà présent et mobilisé pour en faire, à terme, un incubateur-accélérateur de dimension européenne » affirme Frédérique SEELS, Vice-présidente en charge de l'Économie, du Commerce et de l'Artisanat et de la Capitale Mondiale du Design 2020 à la Métropole Européenne de Lille.

Situé au cœur du berceau de la vente par correspondance, le site Blanchemaille a été acquis par l'Etablissement Public Foncier (EPF) pour le compte de la MEL. Cet ensemble immobilier de 47 000 m² est composé des bâtiments dits « Fontenoy », « Moreau » et « Pollet » et d'un parking silo de 400 places.

Trois ans après son installation, Blanchemaille by Euratechnologies accueille plus de 200 emplois et 45 entreprises dans le bâtiment « Fontenoy », au sein d'un écosystème complet : incubateur, accélérateur, start-ups, entreprises matures, recherche et formation. A l'horizon 2023, l'objectif est l'accueil de 100 entreprises pour 1 000 emplois.



Pour atteindre cet objectif, la MEL investit 18 millions d'euros pour réhabiliter le bâtiment historique « Pollet », livré en 2023, et y transférer l'incubateur-accélérateur, provisoirement implanté au sein de « Fontenoy ».



Vues intérieures du bâtiment Moreau

La cession concerne ici le bâtiment « Moreau ». Cet immeuble de 16 000 m² se situe rue Émile Moreau, à proximité du campus Gare et du métro. Il présente de grandes qualités architecturales : composition de la façade, escalier monumental surmonté d'un puit de lumière, plateaux traversants lumineux et un toit terrasse au 5^{ème} étage. Il s'agit d'une cession avec charges dans le cadre du projet global de requalification de l'îlot Blanchemaille pour le transformer en site d'excellence.

La MEL a déjà entrepris les travaux d'individualisation du bâtiment : eau, chauffage, sécurité incendie, réseaux électriques et informatique. Ils devraient prendre fin au premier semestre 2020. Cet ensemble immobilier, en bon état général, est vendu en l'état.

Les candidats à l'acquisition du bâtiment « Moreau » ont jusqu'au vendredi 31 janvier 2020 12h00 pour déposer leur proposition. La composition de l'équipe, la plus-value du projet dans la dynamique de développement du commerce digital, le respect de l'architecture du bâtiment et les innovations proposées sont les critères essentiels de ce premier tour.

Il est prévu, selon le cahier des charges, une cession au prix d'acquisition par l'EPF, soit 6 675 000 euros HT. Le bâtiment étant situé dans un périmètre de géographie prioritaire pour les activités économiques, une fluctuation éventuelle du prix devra être dûment motivée et reposer sur des données consolidées.

Le cahier des charges est disponible sur le site internet de la MEL :

<https://www.lillemetropole.fr/votre-quotidien/entreprendre/cessions-immobilieres>

Pour les potentiels acquéreurs, une visite du site est prévue le jeudi 28 novembre à 10h00.
Rendez-vous fixé sur place.

La présence à cette visite est à confirmer auprès de Sophie BOULONNE et Sophie ENGRAND
sboulonne@lillemetropole.fr / sengrand@lillemetropole.fr

À propos de la MEL

Au service des 90 communes qui la composent, la [Métropole Européenne de Lille](https://www.lillemetropole.fr) agit au quotidien pour 1,2 million d'habitants. Elle est compétente dans les domaines essentiels suivants : transport, logement, économie, espace public et voirie, aménagement et urbanisme, politique de la ville, eau, assainissement, déchets ménagers, accessibilité handicap, nature et cadre de vie, culture, sport, tourisme, crématoriums. Le Conseil de la Métropole, présidé par Damien Castelain depuis le 18 avril 2014, est composé de 184 membres élus au suffrage universel direct pour 6 ans.

www.lillemetropole.fr  @MEL_Lille  @melcommunity

Contact presse

Charlotte Roussel

Attachée de presse

croussel@lillemetropole.fr

03 20 21 67 82